

Kurdes en Syrie : situation 2005 - 2009

(doc 24-01-2010)

Institute for War & Peace Reporting, 27 novembre 2009

EN SYRIE, EMPRISONNEMENT DES KURDES EXPULSÉS PAR L'ALLEMAGNE *GERMANY RETURNS KURDS TO UNCERTAIN FATE*

Deportation to Syria of some failed asylum seekers leads to arrest, rights groups say

Khaled Kanjo had lived in Europe for years but Germany rejected his appeal for political asylum and sent him back to Syria.

Shortly after his return in September, Kanjo was summoned by the security services and since then his whereabouts are unknown, Syrian and international human rights organisations say.

The case of Kanjo, a 31-year-old Kurd originally from the poor north-east of Syria, is only one of a number in recent months where people deported from Germany have been taken into custody by the Syrian authorities or risk such a fate, local civil rights groups say.

The latest deportations are believed to result from an agreement between Damascus and Berlin signed in July 2008, which allows the German authorities to deport to Syria not only those with Syrian nationality but also those who only have a Syrian residence permit.

Many of the latter are Kurds. In the 1960s, a large number of **Kurdish** Syrians were stripped of their Syrian nationality and the government at the time regarded them as foreigners.

Until recently, Kurds who had fled to Germany and did not have Syrian identification documents were protected from being sent back even when they were not granted asylum, and their presence in Germany was mostly tolerated, civil right groups say.

Kurds constitute around ten per cent of the Syrian population and are the largest ethnic minority in the country. They have in recent years increasingly been the target of repression by the authorities, according to an extensive report published by New-York-based Human Rights Watch on November 26.

The report called on Damascus to stop “unlawful and unjustified practices of attacking peaceful **Kurdish** gatherings and detaining **Kurdish** political and cultural activists”.

Although the agreement between Syria and Germany dates from July 2008, it did not come into effect until the beginning of the year. The accord sparked a wave of protests in Germany with human rights groups asserting that Syrian Kurds faced imprisonment and harassment by the authorities in Syria.

The issue was highlighted when a family of Syrian [Yezidi](#) Kurds was deported from Germany to Syria in October.

[Yezidis](#) are mostly considered as ethnically **Kurdish**. They believe in an ancient religion that is not recognised by the Syrian state. They are registered as Muslims in Syria.

The family, a 55-year-old widow, her 22-year-old daughter and her three sons aged between 19 and 21, are believed to have been detained by the Syrian authorities upon their arrival at the airport, according to **Kurdish** rights groups and German media.

After their asylum claim was rejected, they were granted a temporary permit to stay in Germany until January 2010. Nevertheless, rights groups say they were deported without any stated reasons after living in Germany for nine years.

It is believed that the family was arrested for participating in anti-Syrian protests in Germany.

Mazen Darwish, a Damascus-based civil rights activist, said that any country was entitled to send back refugees who have no right to be there. But he added that, on a human level, returning refugees to countries that do not respect human rights posed a “moral problematic” because of the risks these people face in their home countries.

“It is important to follow up on the cases of the people who were sent back,” he said, adding that western nations should delegate local civil rights groups and international institutions to make sure that deported individuals are not mistreated or imprisoned.

German official sources told IWPR that the German authorities deported people without authorisation to reside in Germany and who refused to leave voluntarily.

They said that if a person expelled was arrested, the German embassy in Damascus could provide assistance depending on specific circumstances, but they would not go into details as publication might be detrimental.

In 2008, 106 persons with Syrian nationality were granted asylum or refugee status, out of 775 who applied, the sources said.

Syrian rights groups fear that the authorities in Germany will deport more Syrian activists in the coming months. One of them is Tarek Rasha, a 32-year-old **Kurdish Yezidi** activist who is currently held in Germany awaiting deportation, members of his family say.

They are worried he will be detained and tortured in Syria because he took part in protests against the Syrian government in Germany, where he has lived since 1996.

“These procedures are against the most basic human rights principles that clearly prevent the deportation of individuals to countries where their lives or freedom would be endangered,” said a Damascus-based civil rights activist who spoke on condition of anonymity.

Deportations from Germany have been uncommon in the last decade, especially after the case of an expelled Syrian Kurd, Hussein Daoud, who was arrested in Syria in 2000, was widely publicised.

Upon his forced return to Damascus after Germany refused him asylum, Daoud was sentenced to two years in jail in Syria and was stripped of his civil rights for belonging to “a secret organisation”. Daoud was tortured by Syrian security services, local human rights groups say.

Some Syrians, especially Kurds, flee to European countries to escape political persecution or discrimination in Syria, while other simply seek a better life.

http://iwpr.net/?p=syr&s=f&o=357806&apc_state=henpsyr

Human Rights Watch, 26 novembre 2009

SYRIE : LES AUTORITÉS DOIVENT METTRE FIN à LA PERSÉCUTION DE LA POPULATION KURDE
SYRIA: END PERSECUTION OF KURDS

Full Report/Rapport intégral : « *Group Denial: Repression of **Kurdish** Political and Cultural Rights in Syria* » (« *Une population privée de ses droits : Répression des droits politiques et culturels des Kurdes en Syrie* ») :
http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/syria1109web__0.pdf

Les autorités syriennes devraient mettre un terme à la répression illégale et injustifiée de rassemblements pacifiques de Kurdes, ainsi qu'à l'arrestation de défenseurs des droits politiques et culturels kurdes, a déclaré Human Rights Watch dans un rapport publié aujourd'hui.

Le rapport de 63 pages, intitulé « *Group Denial: Repression of **Kurdish** Political and Cultural Rights in Syria* » (« *Une population privée de ses droits : Répression des droits politiques et culturels des Kurdes en Syrie* ») fait état de l'interdiction et de la dispersion par les autorités syriennes de nombreux rassemblements revendiquant le respect des droits de la minorité kurde ou célébrant la culture de cette communauté. Le rapport décrit également la détention d'éminents militants politiques kurdes et les mauvais traitements qui leur sont infligés en prison. La répression des Kurdes en Syrie s'est considérablement intensifiée à la suite d'importantes manifestations kurdes en mars 2004. Le rapport se fonde sur des entretiens avec 30 militants kurdes récemment libérés de prison et avec 15 membres des familles de militants kurdes actuellement en détention. Le gouvernement syrien a quant à lui refusé de répondre aux demandes d'information formulées par Human Rights Watch, ou de rencontrer des représentants de l'organisation.

« Alors que d'autres pays de la région, de l'Irak à la Turquie, s'efforcent de mieux traiter leurs minorités kurdes, la Syrie refuse de suivre cette évolution », a déploré Sarah Leah Whitson, directrice de la division Moyen-Orient et Afrique du Nord au sein de Human Rights Watch. « En fait, la Syrie continue à se montrer particulièrement hostile à toute expression de droits politiques ou culturels des Kurdes. »

Les Kurdes, dont la population s'élève à près de 10 pour cent des 20 millions d'habitants que compte la Syrie, vivent principalement dans les régions situées dans le nord et dans l'est du pays. Human Rights Watch a constaté que depuis 2005, les forces de sécurité syriennes ont réprimé au moins 14 rassemblements politiques et culturels kurdes, pacifiques dans la plupart des cas, et ont souvent eu recours à la violence pour disperser les foules. Les forces de sécurité ont empêché la tenue non seulement de réunions politiques en faveur des droits des minorités kurdes, mais aussi de rassemblements pour célébrer Norouz (le Nouvel An kurde) et d'autres fêtes culturelles. Dans au moins deux cas les forces de sécurité ont tiré sur les foules tuant des personnes.

« Le gouvernement syrien voit des menaces partout, même s'il ne s'agit que de célébrations du Nouvel An kurde dans des villages », a observé Mme Whitson. « Si le gouvernement souhaite sincèrement entretenir de meilleures relations avec les membres de la minorité kurde, il devra répondre à leurs revendications légitimes au lieu de les museler. »

La Syrie a adhéré à plusieurs traités internationaux qui exigent la protection des libertés d'expression et d'association ainsi que des droits liés à la liberté de réunion. Ce pays est également tenu de protéger l'identité des minorités et de leur garantir le droit de participer activement à la vie publique et culturelle, y compris la pratique de leur langue et la célébration de leur culture en privé et en public, conformément au droit international.

Le rapport de Human Rights Watch fait par ailleurs état des arrestations et procès d'au moins 15 principaux dirigeants politiques kurdes syriens depuis 2005. La Syrie ne dispose pas de loi sur les partis politiques, ce qui signifie qu'aucun parti politique, kurde ou non, ne bénéficie d'une autorisation officielle. En conséquence, tout membre d'un parti, y compris de tous les partis kurdes, peut être arrêté pour appartenance à une organisation non autorisée, un délit selon le Code pénal de la Syrie. La Cour pénale de Damas a par exemple condamné le 15 novembre 2009 trois principaux membres du Parti Azadi kurde, qui lutte contre la discrimination de la minorité kurde, à trois ans de prison pour « affaiblissement du sentiment national » ainsi qu'« incitation à des conflits sectaires ou à des luttes raciales et provocation de conflits entre les confessions et les différentes composantes de la nation ».

Parmi les 30 anciens détenus kurdes interrogés par Human Rights Watch, 12 ont déclaré avoir été torturés par les forces de sécurité. La plupart des Kurdes détenus sont déférés à des tribunaux militaires, où ils peuvent être reconnus coupables de délits vaguement définis dans le cadre d'une prétendue « atteinte à la sécurité », comme par exemple la «

propagation d'informations fausses ou exagérées qui affaiblissent le sentiment national », ou encore la perpétration d'actes ou la tenue de propos qui préconisent le « découpage d'une partie du territoire syrien pour l'annexer à un autre territoire ».

Un militant politique kurde détenu en octobre 2008 pendant trois mois dans la section Palestine des services de renseignements militaires a décrit les traitements qu'il a subis de la part des enquêteurs :

« Si l'enquêteur n'était pas convaincu de la véracité de mes propos, les gardes m'emmenaient à la « zone de torture » où ils me forçaient à rester debout pendant de longues journées, les mains attachées derrière sur le dos et les yeux bandés avec un morceau de tissu noir. Je devais rester debout pendant 11 jours avec seulement de courtes périodes de repos de 10 minutes pour manger. Si je tombais à cause du manque de sommeil ... ils jetaient de l'eau froide sur moi et me battaient avec des câbles. J'ai développé de nombreuses maladies à cause de cette torture. Les examens médicaux subis après ma libération ont révélé une inflammation des articulations ainsi que des infections à l'estomac, aux reins et à la poitrine ».

Le harcèlement de ces militants kurdes se poursuit même après leur libération ; les forces de sécurité syriennes continuent de les appeler pour les soumettre à des interrogatoires et souvent pour leur interdire de quitter le pays.

L'Union européenne et les États-Unis s'efforcent depuis quelque temps de renforcer leurs relations avec la Syrie. Human Rights Watch a exhorté l'UE et le gouvernement américain à exprimer aux autorités syriennes leur forte désapprobation des traitements infligés à la minorité kurde, et à leur souligner clairement que le renforcement de leurs relations dépendra des améliorations concrètes de la situation des droits humains en Syrie.

« Ignorer le traitement des Kurdes en Syrie ne fera pas disparaître le problème », a averti Mme Whitson. « La communauté internationale a joué un rôle important dans l'amélioration du traitement des Kurdes en Irak et en Turquie, et doit désormais faire de même pour les Kurdes en Syrie ».

Human Rights Watch a exhorté le gouvernement syrien à prendre les mesures suivantes :

- * Libérer toutes les personnes détenues pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression, d'association ou de réunion ;
- * Modifier ou supprimer les vagues formulations dans les dispositions du Code pénal syrien concernant les délits d'atteinte à la sécurité qui restreignent de façon illégale la liberté d'expression ;
- * Ouvrir des enquêtes sur les officiels syriens qui auraient torturé des détenus kurdes ou infligé de mauvais traitements à ces derniers;
- * Adopter une loi reconnaissant le droit d'organiser des partis politiques et créer une commission électorale indépendante chargée de l'enregistrement de nouveaux partis politiques;
- * Établir une commission chargée de traiter les griefs de la minorité kurde en Syrie.

Témoignages extraits du rapport « Group Denial » :

Un participant à un événement musical organisé le 9 mars 2009 par un parti kurde dans la ville de Qamishli pour célébrer le rôle des femmes dans la société décrit comment les forces de sécurité ont dispersé la foule :

« Quinze minutes après le début de la fête, les forces de sécurité ont encerclé la salle. Ils étaient armés de fusils et de matraques et terrorisaient les femmes et les enfants. Ils ont rapidement saisi les haut-parleurs et les chaises ».

Un militant qui assistait en privé à une conférence sur l'histoire des Kurdes, décrit l'arrestation des participants par les agents des renseignements militaires, le 29 janvier 2007 :

« Nous étions 12 personnes réunies à la maison de Yasha pour assister à une conférence culturelle sur les Kurdes. Soudain, les membres des services de renseignements militaires d'Alep y ont fait irruption et nous ont tous conduits à leur bureau. Ils nous ont gardés pendant 10 jours à Alep avant de nous transférer à la section Palestine [des services de renseignements militaires] à Damas. Ils ont ensuite libéré sept personnes et gardé les cinq autres en détention. Ces cinq avaient avoué qu'ils étaient membres du Parti Yekiti ».

Un membre du Courant du futur kurde, un parti politique, a décrit son arrestation alors qu'il attendait son bus :

« J'ai été détenu par police civile dans la ville d'Amuda qui m'a immédiatement transféré au service de la sécurité politique à al-Hasakeh. Elle m'a accusé d'appartenir au Courant du futur kurde et m'a soumis à un interrogatoire pendant

12 jours. J'étais privé de tout pendant l'instruction. Leurs questions portaient sur le programme politique du parti, ses règles internes et sur mon rôle au sein du parti, surtout après l'enlèvement de M. Mesh'al Temmo, le porte-parole officiel du Parti. Après l'interrogatoire, j'ai été déféré le 1er septembre devant un juge militaire à Qamishli, qui a ordonné ma détention pour appartenance à un parti politique non autorisé et incitation à des luttes sectaires ».

Un membre du parti politique kurde PYD a décrit les tortures qu'il a subies pendant sa détention par le service de sécurité politique syrien à Ain Arab en mai 2006 :

« J'ai subi des tortures à la fois physique et psychique. La torture physique a commencé dès mon arrivée à leur bureau. J'ai été battu par le chef du bureau même. Ses hommes ont attaché mes jambes à un fusil d'assaut russe et il me donna des coups de fouet aux pieds et à diverses autres parties du corps. Il m'insultait et me menaçait, puis proférait des insultes à l'endroit des Kurdes. Il découvrit ensuite un carnet dans ma poche où j'avais écrit le nom de la ville par son nom kurde Kobani que le régime avait changé à Ain Arab. Là, il me donna plus de 100 coups de fouet en me disant : Au diable toi et ton Kobani. Pourquoi n'écris-tu pas Ain Arab? La torture a duré pendant près de six heures durant lesquelles j'ai reçu des coups à intervalles réguliers ».

<http://www.hrw.org/en/news/2009/11/26/syrie-les-autorit-s-doivent-arr-ter-la-pers-cution-des-kurdes>

armenews.com, 18 novembre 2009

QUATRE KURDES CONDAMNÉS à SIX ANS DE PRISON PAR LA COUR SYRIENNE DE SÛRETÉ DE L'ÉTAT

La Cour de sûreté de l'Etat, un tribunal d'exception, a condamné dimanche à Damas quatre Kurdes syriens à six ans de prison pour appartenance à un parti interdit, a annoncé mardi une ONG, l'Observatoire syrien pour les droits de l'Homme (OSDH).

"La Cour de sûreté de l'Etat a condamné dimanche quatre Kurdes syriens à six ans de prison pour appartenance à un parti interdit qui est le Parti de l'Union démocratique, et pour tentative de s'emparer d'une partie du territoire syrien pour l'annexer à un Etat étranger", a indiqué l'OSDH dans un communiqué.

Les quatre Kurdes condamnés sont Nasser Ahmad Mohammad, Fawaz Ali, Saoud Tchikhmous et Abdel-Rahmane Moustapha Mohammad, qui avaient été arrêtés en 2008 et début 2009.

L'OSDH, basé à Londres, a demandé aux autorités syriennes de "supprimer" la Cour de sûreté de l'Etat.

En Syrie, les détenus kurdes sont systématiquement accusés de vouloir rattacher une partie du territoire syrien à un futur Etat indépendant du Kurdistan.

Estimés à plus de 1,5 million de personnes, les Kurdes de Syrie représentent environ 9% de la population du pays. Ils réclament la reconnaissance de leur langue et de leur culture.

http://www.armenews.com/article.php3?id_article=56139

EN SYRIE, MONTÉE DES TENSIONS AUTONOMISTES KURDES
SYRIAN KURDS STEP UP PROTESTS

Minority complains that rights are trampled on.

While **Kurds** in Iraq move towards more independence and those in Turkey are guaranteed greater political and cultural rights, their brethren in Syria have been subjected to more and more repression, activists and analysts say.

In the past year and a half, the Syrian authorities have been arresting more and more **Kurdish** activists, including prominent personalities, and sentencing some to long prison terms, they say.

A protest against the arbitrary arrests of **Kurdish** dissidents that was scheduled to be held on October 12 in the northeastern region of Qamishly – which is predominantly **Kurdish** – was cancelled to permit future negotiations between **Kurdish** political parties and Damascus, the Yakiti party said in a statement.

The government has agreed to engage in dialogue “to solve the Kurdish cause democratically”, said the party, one of the main **Kurdish** political groups.

Kurdish political figures have called on the Syrian authorities to follow the example of Turkey in opening the door to greater political and cultural freedoms for the Kurds in Syria.

The Syrian government seldom makes comment in the media about the situation of the Kurds. Syria’s Arab nationalist ideology has, since the 1960s, left little room for the recognition of the culture of non-Arab ethnic minorities.

However, during the congress of the ruling Baath party in June 2005, officials said they would take measures to help the **Kurds**. The government also floated the creation of a committee to look into the cultural and linguistic heritage of the Kurdish people but the idea has not yet been realised.

Since 2005, officials have also promised to consider granting Syrian nationality to thousands of stateless **Kurds** in Syria but so far nothing has happened about this.

In a recent interview with the London-based website Quds Press, Ismail Omar, the head of the outlawed Alliance Democratic Party, urged the Syrian government to release all **Kurdish** prisoners of conscience and grant citizenship to the proportion of the Kurds living in Syria without papers.

He said President Bashar al-Assad’s decision last month to grant an amnesty to the Syrian fighters of the **Kurdistan Workers’ Party**, PKK, who operate mainly in Turkey, was not enough.

A close look at Syrian human rights reports shows that the number of Kurdish activists detained or sentenced has been on the rise. There are no accurate figures for the number of Kurds in jails in Syria but almost every day a Kurdish activist is questioned by security officials, Kurdish groups say.

According to a recent report by the Kurdish Human Rights Committee, a group created in 2006 and based in Syria, the state security court sentenced Ezat Ibrahim Sido in July to 10 years in prison. He was charged with possessing explosives and arms and with belonging to the Alliance Democratic Party. Kurdish activists say that Sido was imprisoned merely for being an active member of a Kurdish political party.

Other Kurdish activists were jailed although they had not apparently planned or taken part in any violent activities, some critics say.

Fouad Aliko, a prominent member of the Yakiti party, was sentenced to a year in jail in April for being part of an association “with an international facet”.

Hassan Saleh, a member in the same party, was sentenced to 13 months in prison for “instigating riots and sectarian tensions”.

Two main reasons lie behind the increased repression: regional changes and better networking of **Kurds** inside and outside Syria, said Abdel-Hakim Bashar, an official of the **Kurdish** Democratic Party in Syria. He said three members of the party were sentenced to three months in prison in August.

Syria is worried about democratic changes in the region, especially in Iraq, where Kurds are gaining more political ground, he said, and Syrian **Kurdish** groups are coordinating with the national democratic opposition, which includes secular and Islamist groups.

“The fear that Kurdish popular movements would become a general phenomenon in Syrian society has pushed the authorities to use all repressive means to try to tame the Kurds,” Bashar said.

Bashar was briefly detained along with 192 other **Kurdish** protesters in November last year after organising a rally in Damascus against an official decree that restricted the right of Kurds to hold property near the border.

The government’s opponents say there is a risk of more internal agitation if repression continues and international pressure on the government could increase. Syria has 15 **Kurdish** political parties, which want the **Kurdish** language and culture to be recognised and Syrian citizenship to be granted to tens of thousands of Kurds living in the country without papers. They are not seeking independence from Syria.

International human rights groups say that **Kurds** in Syria cannot use the Kurdish language freely, are not allowed to register children with Kurdish names and are prohibited from starting businesses that do not have Arabic names. They are not permitted to build Kurdish private schools and are prohibited from publishing books and other material in Kurdish.

The 2008 human rights report by the British Foreign Office said that the long-term policy of dispossession of the Kurds by Syria is causing mass poverty and migration. It says 80 per cent of Syrian Kurds live below the poverty line compared with 40 per cent in 2005.

There are no official figures for the number of **Kurds** living in Syria but estimates say they make up between 10 and 15 per cent of the 21 million population. Kurds, who mainly live in the north and northeastern parts of the country, are the second largest ethnic group in the country after Arabs.

Although they are officially banned, **Kurdish** political parties have emerged from secrecy in recent years, organising protests and mustering support not only in Kurdish regions but also in large cities like Aleppo and Damascus.

Kurdish political groups say repression increased when they started organising more demonstrations.

Kurds mostly protest to mark the assassination of prominent **Kurdish** figures or to object to government decisions affecting their livelihoods. Protests also take place on March 21 each year when Iranians and Kurds mark Nowruz, the Persian New Year.

In 2008, three Kurdish youths were killed and several others were wounded by security forces during a protest on the eve of Nowruz.

The military judiciary is currently trying 16 **Kurdish** individuals for their participation in activities held around this year’s celebration of the spring event, said Mustafa Osso, a lawyer and the chairman of the Kurdish Organisation for the Defence of Human Rights and Public Freedoms in Syria.

Osso said that prominent members of the **Kurdish** Azadi political party are also being tried and could face life imprisonment for allegedly instigating civil strife and belonging to a secret association aimed at changing the state’s social and economic identity.

The Syrian regime lacks any clear vision for the future of Kurds in the country, said the Syrian critic Yassine al-Haj Saleh, in an article after the sentencing in March of Mashaal Tamo, the spokesman of the Kurdish Future Movement, to three years in jail for “weakening national sentiment” and “undermining the standing of the state”.

Saleh, a former political prisoner, has said that Kurdish movements in Syria were always democratic and had never resorted to armed struggle.

“The deterioration of the situation of the Kurds results from the fact that the government is unable to forge a consistent

policy towards the Kurds," said Saleh.

He said that in addition to repression, the Kurds in the past few years have suffered growing economic and social problems, which make their situation even more explosive.

http://www.iwpr.net/?p=syr&s=f&o=356534&apc_state=henh

« **Journal du Dimanche** » (France), 11 mai 2009

LE MILITANT KURDE MICHAAL AL TAMMO CONDAMNÉ à TROIS ANS ET DEMI DE PRISON

La justice syrienne a condamné lundi un opposant kurde à trois ans et demi de prison. Michael al Tammo, 52 ans, a été reconnu coupable d'avoir "affaibli le moral de la nation" lors d'une audience au Palais de justice. Tammo, défenseur des droits de la minorité kurde syrienne, avait été arrêté en août dernier dans le nord-est du pays. Des pamphlets politiques avaient été saisis dans son véhicule. Selon les organisations de défense des droits de l'homme, le gouvernement syrien, dominé par le Parti Baas, a accentué la répression contre l'opposition depuis que ses liens avec l'Occident se sont améliorés l'an dernier.

http://www.lejdd.fr/cmc/scanner/international/200920/syrie-un-opposant-kurde-emprisonne_208343.html?popup

armenews.com, 07 mai 2009

SYRIE : PEINES DE PRISON POUR QUATRE KURDES MEMBRES D'UN PARTI INTERDIT

La Haute cour de sûreté de l'Etat, un tribunal d'exception en Syrie, a condamné quatre Kurdes membres d'un parti interdit à des peines de prison, a annoncé lundi la Ligue syrienne de défense des droits de l'homme (LSDDH).

Ils ont été condamnés pour "appartenance à un groupe politique interdit qui vise à amputer une partie du territoire syrien pour l'annexer à un Etat étranger".

Jihad Saleh Abdo (42 ans) et Abdel Qader Ben Sido Ahmad (35 ans) ont été condamnés dimanche à cinq ans de prison. Il sont également accusés d'avoir "affaibli le sentiment national et incité à des dissensions raciales".

Saleh ben Mohammad Abdo (32 ans) et Hussein ben Hamid Mohammad (29 ans) se sont vus infliger eux quatre ans d'emprisonnement, a indiqué l'organisation dans un communiqué.

Membres du parti Azadi kurde (interdit), les quatre hommes avaient été arrêtés en septembre 2007 à Ifrine dans le gouvernorat d'Alep (nord) et incarcérés dans la prison de Saydnaya près de Damas.

La Haute Cour de sûreté de l'Etat dont les jugements sont sans appel a été créée en 1968. Elle a repris récemment ses travaux après une suspension de sept mois due probablement aux troubles intervenus dans la prison de Saydnaya dont la plupart des détenus sont jugés par ce tribunal d'exception, a déclaré le président de la LSDDH, Abdel Karim Rihaoui à l'AFP.

"La Haute cour de sûreté de l'Etat qui ne permet pas aux détenus de faire appel, représente une violation du droit à un procès juste. Nous appelons le gouvernement syrien à sa suppression, à l'annulation de tous ses jugements et à prendre des mesures rapides pour faire respecter tous les droits", a indiqué cette organisation des droits de l'Homme.

http://www.armenews.com/article.php3?id_article=51312

Human Rights Watch, 24 février 2009

HRW APPELLE LA SYRIE à SUPPRIMER SA COUR DE SÉCURITÉ (RAPPORT)
SYRIA: DISSOLVE THE STATE SECURITY COURT (HUMAN RIGHTS WATCH REPORT)

Full Report/Rapport intégral : <http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/syria0209web.pdf>

Syrian authorities should abolish the Supreme State Security Court (SSSC), a special court that exists outside the ordinary criminal justice system to prosecute those perceived as challenging the government, Human Rights Watch said in a report released today.

In the 73-page report, "Far from Justice: Syria's Supreme State Security Court," Human Rights Watch documents how the SSSC has relied on sham trials to prosecute at least 153 defendants since January 2007 on the basis of vague charges that criminalize freedom of expression. Those prosecuted include 10 bloggers, 16 **Kurdish** activists, and eight citizens accused of "insulting the Syrian president" in private conversations.

The report is based on interviews with former defendants before the SSSC, their lawyers, and human rights activists in Syria, as well as an extensive review of trial notes taken by Western diplomats, who are the only outside observers to have had access to the court. Human Rights Watch has extensively compiled information on the trials of and charges against 237 detainees, representing all cases known to have been decided by the SSSC between January 2007 and June 2008, and analyzed the charges brought in these cases, the categories of detainees prosecuted, the administration of justice at their trials, and their terms of sentencing.

"The State Security Court is one of Syria's main pillars of repression," said Sarah Leah Whitson, Middle East director at Human Rights Watch. "It's a kangaroo court providing judicial cover for the persecution of activists, and even ordinary citizens, by Syria's security agencies. Defendants have no chance of defending themselves, much less proving their innocence against the bogus charges brought against them."

By decree, the SSSC is exempt from the rules of criminal procedure that apply in Syria's criminal courts. Defense lawyers play a largely ceremonial role in a charade of due process. They usually see their clients for the first time on the day of the trial and the court denies them the opportunity to engage in oral defense or call on witnesses. Most trials consist of four short sessions, often less than 30 minutes each. Defendants have no right to appeal their verdict to a higher tribunal.

Human Rights Watch found that security forces detain defendants scheduled to appear before the SSSC for long periods of time - usually for months - before informing them of the charges against them. Defendants frequently allege that Syrian security services tortured them to extract their confessions, but the court does not investigate the allegations or reject the confessions. The SSSC sentenced the vast majority of defendants who appeared before it during the 18-month period from January 2007 to June 2008 on the basis of its vaguely defined, overbroad "security laws," most typically the charge of "spreading false or exaggerated information that weakens national sentiment."

"In the name of protecting 'national sentiment,' the SSSC jailed more than 100 people last year," Whitson said. "It is not these defendants who weaken national sentiment, but the practices used by the Syrian state to silence them."

Since 1992, when it resumed its activities after a hiatus in the 1980s, the SSSC has tried thousands of people. The largest category of defendants before the SSSC in the last three years includes those labeled as "Islamists"; their chief "crime" appears to be that many possess CDs or books by fundamentalist clerics. The SSSC has also tried **Kurdish** activists, bloggers, writers, and private citizens, like Muhamad al-Husseini, 67, whom the SSSC sentenced to three years in jail in 2007 because the security services reportedly overheard him "insulting the Syrian president" and criticizing corruption in Syria while sitting at a popular café in Damascus. In one case, the government prosecuted a Syrian citizen after informants said he had insulted President Bashar al-Asad while watching television at his uncle's home.

"It appears that ordinary Syrians who aren't engaged in any political activity cannot have a private conversation, exchanging opinions about their government, in a restaurant or even in their own homes," said Whitson. "Instead of addressing the country's genuine problems of poverty, corruption, and a stunted political environment, the Syrian authorities expend national resources spying on their own people."

The European Union and the United States have been eager to engage with Syria recently. Human Rights Watch urged these governments to communicate their strong disapproval of the SSSC and to condition any further progress in their relations with Syria - notably the entry into force of the Association Agreement between Syria and the European Union - on abolition of the SSSC and concrete improvements in Syria's human rights situation.

Human Rights Watch also called on the Syrian authorities to:

- * Abolish the court and create an independent judicial commission to review the existing cases before the SSSC;
- * Order the release of defendants facing prosecution solely for exercising their freedom of expression or association; and
- * Transfer to regular criminal court those cases where there is probative evidence that the defendant committed recognizable criminal offenses.

The report also urged Syria to decriminalize free expression and peaceful association by revising the vague and overbroad statutes in the penal code that the authorities use to prosecute individuals for speaking their minds or holding a meeting.

The SSSC suspended its operations starting in July 2008 following a riot that broke out at Sednaya prison, which the authorities quelled violently. The government detains the vast majority of detainees on trial before the SSSC at Sednaya prison. The SSSC did not issue any explanation for the suspension of hearings, but it is likely linked to the total blackout on information concerning detainees in Sednaya prison that Syrian authorities imposed following the riot.

Human Rights Watch urged the Syrian authorities to make permanent this temporary suspension and to release information on the fate of the detainees in Sednaya.

Accounts from "Far From Justice":

A defendant described the torture that he endured at the Political Security branch during investigation in 2003. The judge at the SSSC used his confession to convict him at trial:

- * "The investigation began. It involved beatings and more beatings. [...] The investigation lasted for 12 days: two sessions of beatings per day. They beat me on the bottom of my feet, on my head. After 20 days in detention, they took me to an office and told me to sign my confession. I said, 'I want to read it.' I was beaten again, forced to thumb print the confession and sign. I never managed to read it."

A **Kurdish** university student, whom the SSSC sentenced to two-and-a-half years in prison for writing an article criticizing the treatment of Kurds, described his trial:

- * "The whole thing lasted three sessions. My first session was for 30 minutes. This was the first time I saw my lawyer. The judge read the article I wrote during the session and asked me a few questions. This was the only time I spoke during the trial. He told me that I did not understand anything, and my facts on the repression of Kurds were all wrong. The second session was supposed to be my defense session. My lawyer had prepared a statement arguing that I should be amnestied like other Kurds detained after the Qamishli events. I refused that defense because I wanted to defend my article and asked for the session to be postponed. However, I never had a chance to present that defense, as I was sentenced during the third session. The judge said that my article 'had incited the Kurds to fight.' I had written it after the end of the fighting."

A Western diplomat who has attended numerous SSSC trials described the court sessions:

- * "What strikes you is that it does not look or feel like a real court. It is in a room of a house with the judge sitting behind a desk. The judge usually makes a short summary of the case, asks a few questions to the defendant and then the session is over. The defense lawyers never speak, and I have never seen any physical evidence presented. The whole session does not last more than 30 minutes per group [of defendants]."

A Western diplomat who has frequently attended the SSSC proceedings provided his impressions of the president of the SSSC, judge Fayez al-Nuri:

- * "I have never seen al-Nuri really look at a file. He basically tells the defendant, 'this is the charge, what do you have to say?' As the defendant speaks, he may suddenly say, 'enough!' The prosecutor never asks questions. He might add a

comment or share a joke with al-Nuri."

A defense lawyer who regularly appears before the SSSC described the court's reliance on confessions obtained under torture:

* "The truth is that the vast majority of accused have been tortured. It is rare that a defendant has not been tortured. Unfortunately, the court continues to rely on the investigations conducted by the security services and has never - to my knowledge - opened any investigation into the torture cases."

<http://www.hrw.org/en/news/2009/02/24/syria-dissolve-state-security-court>

"l'Orient - le Jour" (Liban), 25 février 2009

HRW appelle Damas à abolir sa Cour de sécurité

L'association Human Rights Watch a appelé hier la Syrie à abolir la Cour de sécurité de l'État, l'un des « principaux piliers de la répression » contre ceux qui défient l'autorité du gouvernement et dont les décisions ne sont pas susceptibles d'appel. Dans un rapport de 73 pages, l'organisation de défense des droits de l'homme dont le siège est à New York appelle également les États-Unis et l'Union européenne à faire pression sur Damas pour qu'il abolisse cette instance avant « tout nouveau progrès dans leurs relations avec la Syrie ». « La Cour de sécurité de l'État est l'un des principaux piliers de la répression en Syrie, un tribunal irrégulier qui fournit une couverture judiciaire à la persécution de militants et même de citoyens ordinaires, par les agences de sécurité syriennes », accuse la directrice de HRW pour le Moyen-Orient Sarah Leah Whitson. Selon le rapport, 153 personnes ont été poursuivies devant cette instance sur la base de « vagues chefs d'accusation ». « Au lieu de s'attaquer aux authentiques problèmes de pauvreté, de corruption et des carences de l'environnement politique du pays, les autorités syriennes consacrent des ressources nationales à l'espionnage de leur propre peuple », ajoute HRW. L'association explique avoir fondé son rapport sur des entretiens avec d'anciens accusés, des avocats et des défenseurs syriens des droits de l'homme ainsi que sur des « notes prises par des diplomates occidentaux, seuls observateurs extérieurs autorisés à accéder à la cour ».

http://archives.lorientlejour.com/article/609819/HRW_W_appelle_Damas_À_abolir_sa_Cour_de_sécurité.html

Institute for War & Peace Reporting, 12 décembre 2008

LES KURDES SYRIENS PROTESTENT CONTRE UN DÉCRET LIMITANT LA PROPRIÉTÉ DES TERRES PRÈS DES FRONTIÈRES

KURDS SAY PROPERTY LAW DISCRIMINATORY

Syrian Kurds continue to voice concern about new legislation limiting rights to sell and rent out land in border areas, arguing that it amounts to discrimination against their community, and will harm the economic prospect in these parts of the country.

Decree No. 49, which President Bashar al-Assad signed into law in September, places tight restrictions on the ownership and use of land in areas near the country's borders with both Israel and Turkey.

The most controversial parts of the decree state that residents of border areas cannot sell real estate without obtaining prior permission from the authorities, specifically the interior, defence and agriculture ministries. Anyone who owns property must also get authorisation to rent or lease it out for a period of more than three years.

Radif Mustafa, a lawyer and chairman of the Kurdish Committee for Human Rights, said he believed the law directly

targets Kurds, who make up the majority in areas bordering on Turkey.

“The al-Quneitra border is a special case because part of it is occupied by Israel, but why are the areas along the Turkish border included in the law, when Syrian-Turkish relations are now better than ever?” he asked.

“This is part of the discrimination practiced against the Kurds who populate those border areas.”

More than 1.5 million Kurds live in northern regions of Syria bordering Turkey and Iraq.

Last month, nearly 200 Kurdish protesters were arrested after staging a protest in Damascus against the new rules. Hirfin Awsi, a public relations worker, was beaten with a metal baton before being taken away by police.

“We said nothing against the government or the president,” she said. “Our protest was peaceful.”

Luqman Oso, a member of the governing committee of Azadi, one of seven Kurdish parties that issued a statement in October condemning the property decree, said non-violent protests would continue.

“We succeeded in gathering a large number of Kurdish parties together, and we will continue our peaceful and democratic struggle until this decree is abolished,” he said.

Khalaf al-Jarad, director general of Al-Wahda, a press group that publishes the leading state daily Al-Thawra, insists the law has been misinterpreted.

“I feel very sad and full of regret, and I am astonished how Decree no. 49, which deals with ownership, is being interpreted,” he said in remarks quoted by the Quds Press news agency. “It is a regulatory decree that does not target a specific individual or group, but instead deals with matters of buying and selling. If some of our Kurdish brothers want to exaggerate this, they’ll lose out because no one is going to believe the way they are interpreting the decree.”

In border regions directly affected by the new rules, lawyer and activist Suleiman Ismail said there was considerable confusion about how to put them into practice.

“All legal actions involving property have ground to a halt because the judiciary cannot make any decision on these cases without instructions from the executive, and these have not been issued yet,” he said. “We have no idea what the future of real estate in the province will be after this.”

Those tasked with enforcing the decree can provide little useful information.

“We received the decree and we were required to implement it immediately, but we have received no instructions on how to do this,” said an employee of the property registration office in al-Hiska. “We’ve simply been told to stop all registrations of ownership.”

While confusion about enforcement continues, the economic repercussions are already being felt.

“We used to sell about 100 tons of iron per month, and now we’re hardly sell ten tons – and that goes to government building contractors or to ongoing projects that started before this decree was issued,” said Hussein Abbas, a civil engineer in al-Hiska. “Construction contractors are not buying iron or cement because no new licenses are being granted at the moment.”

Mohammed Salih Salo, a building contractor from al-Qamishli, said uncertainty about the new law had left many afraid to buy and sell property.

“Construction work has stopped because people have suffered a loss of confidence,” he said. “Previously, we could sell or buy real estate, pay the money and then get a license from the court. Now, people with money are not buying anything because property cannot be registered in their name in the government records, and that creates a problem of trust between sellers and buyers.”

“We want to get the necessary licenses,” he insisted. “We want to work, no matter what. But the government offices don’t have any regulations relating to the new decree, so we’re at a standstill.”

The latest economic hardships have forced some Kurds to seek work elsewhere.

Mohammed al-Khatib, a carpenter by trade with a wife and two children to support, has come to the capital where he has found a job in a workshop.

“I have come to Damascus because the contractor we used to work with doesn’t have a business any more,” he said. “Most of the guys I’m working with are from al-Hiska province, and the majority are Kurdish. They want to earn a living any way they can, regardless of their occupation.”

(Syria News Briefing, a weekly news analysis service, draws on information and opinion from a network of IWPR-trained Syrian journalists based in the country.)

http://iwpr.net/?p=syr&s=f&o=348492&apc_state=henpsyr

armenews.com, 20 novembre 2008

NOUVEAU SITTING DE PROTESTATION DE KURDES à DAMAS

Les autorités syriennes ont libéré dans la nuit de dimanche à lundi des Kurdes interpellés quelques heures auparavant pour avoir organisé un sit-in à Damas, a annoncé l’Organisation nationale des droits de l’Homme en Syrie (ONDHS).

"Les autorités ont libéré dimanche tard dans la nuit 191 militants kurdes qui avaient été interpellés dimanche matin", a précisé l’ONDHS dans un communiqué.

Des partis kurdes avaient organisé un sit-in dimanche à Damas "pour protester contre un décret interdisant la vente sans autorisation préalable de terrains et de propriétés dans les régions frontalières".

La police a dispersé les manifestants et arrêté des dizaines d’entre eux, avait indiqué l’ONDHS.

Le ministre syrien de l’Intérieur a rencontré les détenus avant leur libération, leur assurant que le décret ne visait pas particulièrement les Kurdes mais qu’il concernait toutes les régions frontalières de la Syrie", selon le communiqué.

Communauté d’environ 1,5 million de personnes, les Kurdes de Syrie représentent environ 9% de la population du pays. Ils réclament la reconnaissance de leur langue et de leur culture.

Installés essentiellement dans le nord, à la frontière avec la Turquie et l’Irak, ils se défendent de toutes visées sécessionnistes.

http://www.armenews.com/article.php3?id_article=46612

AFP, 2 novembre 2008

ARRESTATIONS DE MANIFESTANTS KURDES à DAMAS

Les autorités syriennes ont dispersé un sit-in organisé par des partis kurdes à Damas et arrêté des dizaines de personnes, a annoncé l’Organisation nationale des droits de l’Homme en Syrie (ONDHS).

"Des partis kurdes ont organisé un sit-in à Damas pour protester contre un décret interdisant la vente sans autorisation préalable de terrains et de propriétés dans les régions frontalières", a indiqué l’ONDHS dans un communiqué.

"La police a dispersé les manifestants et arrêté des dizaines d'entre eux, qui ont été amenés vers une destination inconnue", a ajouté le communiqué .

L'ONDHS a fourni les noms de 18 des Kurdes arrêtés. La plupart sont des dirigeants de partis, notamment du parti Yakiti, du Parti de la gauche kurde, du Parti démocrate kurde, du Courant du futur kurde et du parti Azadi kurde.

L'ONDHS a appelé à "la libération des manifestants qui ont exercé leur droit au sit-in, stipulé par la Constitution".

Communauté d'environ 1,5 million de personnes, les Kurdes de Syrie représentent environ 9% de la population du pays. Ils réclament la reconnaissance de leur langue et de leur culture.

Installés essentiellement dans le nord, à la frontière avec la Turquie et l'Irak, ils se défendent de toutes visées sécessionnistes.

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2008/11/02/01011-20081102FILWWW00119-syrie-des-kurdes-arretes.php>

armenews.com, 20 septembre 2008

SYRIE : UN TRIBUNAL MILITAIRE CONDAMNE CINQUANTE KURDES à LA PRISON

Un tribunal militaire de Damas a condamné cinquante Kurdes ayant participé à une manifestation en 2005 à des peines de quatre à six mois de prison, a déclaré lundi une ONG, l'Organisation nationale des droits de l'homme en Syrie (ONDHS).

Les cinquante Kurdes avaient été arrêtés pendant deux mois puis relaxés. Ils avaient participé, à Qamichli dans le nord du pays, à une manifestation le 5 juin 2005 pour connaître la vérité sur la mort dans des circonstances controversées d'un influent ouléma kurde, Mohammad Maachouk Khaznaoui.

Ils ont été condamnés dimanche par le tribunal militaire à des peines de prison allant de quatre à six mois pour avoir "incité à des dissensions confessionnelles et raciales et à des conflits entre les différentes confessions et catégories de la nation", selon un communiqué de l'ONDHS qui a publié une liste nominative des condamnés.

Le président de l'organisation, Ammar Qorabi, a espéré que "ces citoyens seront innocentés s'ils font appel de leur jugement" et a souligné que "la constitution syrienne garantit les droits à manifester et à protester pacifiquement".

En 2005, les manifestants avaient réclamé la formation d'"une commission impartiale" composée notamment d'avocats kurdes pour enquêter sur la mort du cheikh Maachouk Khaznaoui, disparu le 10 mai 2005 à Damas et dont le gouvernement a ensuite annoncé la mort le 1er juin suivant.

Le gouvernement syrien avait dit avoir arrêté deux des cinq membres d'une "bande criminelle" qui aurait tué l'ouléma.

Agé de 46 ans, le religieux kurde était vice-président du Centre d'études islamiques à Damas et bénéficiait d'une grande popularité, y compris en dehors de sa communauté. Fervent défenseur des droits des Kurdes de Syrie, il avait critiqué avec virulence l'Etat syrien pour le traitement de la minorité kurde.

Estimés à plus de 1,5 million de personnes, les Kurdes de Syrie représentent environ 9% de la population du pays. Ils réclament la reconnaissance de leur langue et de leur culture.

http://www.armenews.com/article.php3?id_article=44831

L'Orient - le Jour (Liban), 22 juillet 2008

LE DIRIGEANT KURDE MOHAMMAD MOUSSA ARRÊTÉ EN SYRIE

Le chef d'un parti kurde interdit, Mohammad Moussa, a été arrêté à Damas par les services de sécurité, a annoncé hier l'Organisation nationale des droits de l'homme en Syrie (ONDHS), qui a protesté contre cette mesure « anticonstitutionnelle ».

« Les services de sécurité militaire à Damas ont arrêté samedi Mohammad Moussa, secrétaire général du Parti de la gauche kurde (PGK - non autorisé) », a indiqué l'ONDHS dans un communiqué. Le dirigeant kurde, 56 ans, avait déjà été convoqué à plusieurs reprises par les services de sécurité à Hassaké, dans le nord-est de la Syrie, et interrogé « sur les activités de son parti ainsi que sur des déclarations qu'il avait faites à des médias arabes », a précisé l'ONDHS.

L'ONDHS juge « anticonstitutionnelle » l'interpellation de Moussa dont « le mandat d'arrêt n'a pas été émis par les autorités judiciaires, mais par les services de sécurité en vertu de la loi d'urgence en vigueur en Syrie depuis 45 ans ». Elle demande aux autorités syriennes de « renoncer à leur droit absolu qu'elles se sont octroyé d'une manière illégale au nom de la loi d'urgence pour mener des arrestations » et de « libérer immédiatement Mohammad Moussa ».

Dans un communiqué reçu par l'AFP, le Parti de la gauche kurde a appelé aussi à la libération immédiate de son secrétaire général. « Mohammad Moussa est un nationaliste qui défend les intérêts et les droits légitimes du peuple kurde ainsi que ceux de tout le peuple syrien », indique le communiqué.

Il existe en Syrie onze partis kurdes « non autorisés », selon les ONG. Les responsables kurdes de Syrie se défendent de toute visée sécessionniste, et assurent qu'ils veulent uniquement la reconnaissance de leur langue et de leur culture, ainsi que de leurs droits politiques.

<http://www.lorient-lejour.com.lb/page.aspx?page=article&id=377302>

MediaPart (Paris), 29 mai 2008

LA QUESTION KURDE EN SYRIE : LES DROITS DE L'HOMME MENACENT-ILS L'INTÉGRITÉ DE L'ÉTAT ?

par Jamil Abou Assi

Si la Syrie a réussi à occulter la question kurde grâce à son idéologie de nationalisme arabe qui assimile toutes les branches de la population, le conflit irakien, qui a rendu visible l'autonomie des kurdes irakiens, a provoqué une mobilisation politique des kurdes de la Syrie dont l'élément déclencheur était les événements de Quameshli en 2005, connus sous le nom de « l'intifada » kurde, qui a introduit la question kurde au grand jour.

La communauté kurde de Syrie a fait l'objet de plusieurs tentatives de répression et de déstabilisation dont la plus marquante est celle du retrait de la nationalité syrienne à quelques 150 000 kurdes de Syrie en 1962 suite à l'étude sur la province de Djézireh attribuée au chef de la sécurité militaire de la région d'Al-Hassakeh, Mohammed [taleb](#) Hilal. Une autre étape d'instrumentalisation des kurdes a été la politique ambiguë du régime syrien à l'égard du PKK turque, qui a été protégé par la Syrie et puis relâché à la suite de l'affaire Oçelan qui a failli provoquer une crise diplomatique entre Damas et Ankara.

On peut dire que les événements récents de protestation peuvent être sentis par le pouvoir comme une menace sur l'identité syrienne marquée par le concept d'arabité. Mais la communauté kurde, à travers son combat de défense de droits de l'homme et la liberté d'expression pour toutes les composantes de la société syrienne, impose aux autorités un changement de méthode à leur égard. L'appel du président Assad au règlement de la question des kurdes déchu de leur nationalité va dans le bon sens, à condition qu'elle soit suivie par des mesures concrètes qui garantissent la paix sociale entre les diverses composantes de la société syrienne.

<http://www.mediapart.fr/club/blog/jamil-abou-assi/290508/la-question-kurde-en-syrie-les-droits-de-l->

AFP, 21 mars 2008

SYRIE : 3 MORTS DANS DES HEURTS ENTRE DES KURDES ET LA POLICE

Trois Kurdes ont été tués jeudi soir à Qamichli, dans le nord-est de la Syrie, dans des heurts entre des manifestants kurdes et la police syrienne, a affirmé vendredi un dirigeant du Parti kurde Yakiti en Syrie.

"La police syrienne a ouvert le feu jeudi soir sur des Kurdes qui célébraient le Nowrouz (Nouvel an kurde) à la lumière des bougies et qui chantaient, faisant trois morts et quatre blessés", parmi les Kurdes, a déclaré à l'AFP ce dirigeant qui a requis l'anonymat.

Le responsable de ce parti kurde interdit, qui se trouve à Qamichli (680 km au nord-est de Damas), a été joint par téléphone.

L'Observatoire syrien pour les droits de l'Homme (basé à Londres) a indiqué pour sa part dans un communiqué qu'"un groupe de jeunes kurdes fêtaient le Nowrouz (...) lorsqu'une dispute a dégénéré entre les manifestants et la police qui a tiré, faisant trois morts et cinq blessés".

Le communiqué, qui a identifié les victimes, appelle "le président Bachar el-Assad à intervenir rapidement pour faire cesser ce genre de tuerie de sang froid contre des fils sans défense du peuple syrien, afin d'éviter un massacre encore plus important que celui de Qamichli".

Il a aussi appelé à traduire en justice les membres des forces de sécurité responsables de cette "tuerie".

En mars 2004, des affrontements opposant des Kurdes aux forces de l'ordre ou à des tribus arabes avaient éclaté à Qamichli, avant de se répandre aux régions voisines. Ces heurts avaient fait 40 morts en six jours, selon des sources kurdes, et 25 selon un bilan officiel.

Un cortège de Kurdes, avec à sa tête des dirigeants du mouvement kurde en Syrie, s'est dirigé vendredi matin vers le cimetière al-Hilalya pour les funérailles des victimes, selon le dirigeant de Yakiti.

Le représentant à Damas de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), Abdel Razzaq Taoufic, a affirmé à l'AFP que ces incidents avaient été "provoqués par des jeunes pour créer des troubles avant le sommet arabe", prévu les 29 et 30 mars à Damas. Selon lui, il y a eu quatre morts.

<http://www.lemonde.fr/web/depeches/0,14-0,39-34786074@7-60,0.html>

BBC 21 mars 2008

Kurds shot dead in northern Syria

Reports from Syria say the security forces have shot dead three Kurds celebrating the Kurdish new year.

At least four others were injured in the incident in the city of Qameshli, near the Turkish border about 700km (420 miles) north of Damascus. Kurdish witnesses say Syrian riot police opened fire after torches were lit as part of the celebrations.

Another report said Kurds had burned tyres and thrown stones at the police during celebrations on Thursday.

Reports say the dead, aged between 20 and 25, were buried on Friday under a heavy security presence. Correspondents say the estimated one million Kurds living among Syria's overwhelming Arab population of about 20 million have longstanding grievances and are kept under tight control.

http://news.bbc.co.uk/2/hi/middle_east/7308786_6.stm

Institute for War & Peace Reporting, 7 mars 2008

QUELQUES QUESTIONS SUR LA MORT EN PRISON D'UN MILITANT KURDE *QUESTIONS RAISED OVER KURDISH LEADER'S DEATH*

Kurdish human rights organisations in Syria are blaming the Syrian authorities for the death of a top Kurdish leader.

Former Syrian member of parliament Osman Sulayman, 61, died in hospital on February 18 shortly after his release from prison. He was arrested in late November after participating in a demonstration against the Turkish incursion into Iraqi Kurdistan.

Sulayman did not receive adequate medical care while he was detained, human rights organisations maintained. The Kurdish Organisation for Defending Human Rights and Freedoms in Syria said that he suffered from lung cancer.

"We hold the Syrian authorities fully responsible for the death of the Kurdish parliamentarian because of the miserable state of Syrian prisons, and also for the cruel treatment that the prisoners receive," the organisation DAD, or Justice, said in a statement. "We demand the authorities treat prisoners well and pay attention to their health, in line with international standards for the treatment of prisoners."

Another human rights organisation in Syria, known as MAF, or Rights, demanded that a investigation be launched into Sulayman's death to determine whether he was abused.

Sulayman, a prominent Kurdish political activist, served as a member of parliament in the early Nineties. He was arrested in 1995 by the military and spent five months in jail. He was re-arrested in 2002 and 2005, when he was held for a month and six weeks, respectively.

He was from Dadali in Syria's Kubani region. Thousands of residents from the town of Kubani attended the burial in Sulayman's his home village.

The Syrian Kurdish organisation known as MAD, which defends human rights, called Sulayman's death a "flagrant violation of the international charter of human rights and international conventions".

The Syrian government has not commented on Sulayman's death or responded to calls for his time in prison to be investigated.

http://www.iwpr.net/?p=syr&s=f&o=343267&apc_state=henpsyr

Institut kurde (Paris), 4 février 2008

LOURDES CONDAMNATIONS DE KURDES POUR TENTATIVE D'AMPUTATION DU TERRITOIRE SYRIEN

DAMAS, 4 fév 2008 (AFP) - 11h16 - La Haute cour de sûreté de l'Etat a condamné quatre Kurdes syriens à de lourdes peines de prison pour "tentative d'amputation d'une partie du territoire syrien pour l'annexer à un Etat étranger", a annoncé lundi l'Organisation nationale des droits de l'homme de Syrie (ONDHS).

Hamid Souleimane Mohammad et Adnane Mouaïmech ont été condamnés dimanche à dix ans de prison tandis qu'Ibrahim Haj Youssef et Ahmad Hassan Habache se sont vus infliger sept ans d'emprisonnement pour avoir "tenté par des actes, des plans ou des écrits d'amputer une partie du territoire syrien pour l'annexer à un pays étranger", a indiqué l'organisation dans un communiqué.

En Syrie, les détenus kurdes sont systématiquement accusés de vouloir rattacher une partie du territoire syrien à un futur Etat indépendant du Kurdistan.

Les quatre Kurdes avaient été arrêtés en mars 2006 après avoir participé à une manifestation organisée à Ifrine, dans le gouvernorat d'Alep (nord) à la veille de la fête kurde du Newroz, et accusés alors d'avoir attaqué une patrouille de sécurité.

Par ailleurs, deux détenus syriens, Hassan al-Jabiri et Abdel-Razzaq Traboulsi, appartenant à un courant islamiste extrémiste (salafiste) ont été condamnés à deux ans de prison pour avoir "incité à des dissensions communautaires et raciales" par le même tribunal.

Ils ont été libérés car ils avaient déjà purgé leur peine, selon l'ONDHS.

L'ONDHS et la Ligue syrienne de défense des droits de l'Homme (LSDDH) ont demandé "la suppression" de ce tribunal d'exception dont les jugements sont sans appel.

La LSDDH a demandé au gouvernement syrien de "prendre des mesures urgentes pour garantir les droits civiques et politiques des accusés" et de "fermer le dossier des détenus politiques en les libérant tous", dans un communiqué.

<http://www.institutkurde.org/afp/src=http://afp.institutkurde.org/AFP/francais/topics/actu/08020411>

Nouvelles d'Arménie, 29 juillet 2007

SYRIE : ASSAD PROMET DE RÉGLER LE CONTENTIEUX KURDE

Le président syrien Bachar al-Assad a annoncé mardi 17 juillet que des mesures concrètes allaient être prises pour accorder la nationalité à des Kurdes syriens qui en sont privés, lors de son discours d'investiture pour un deuxième mandat devant le Parlement.

"Il existe un consensus en Syrie sur la nécessité de régler la question du recensement de 1962", a déclaré M. Assad, en référence aux Kurdes apatrides privés de la citoyenneté syrienne à l'issue de ce recensement officiel.

Le président syrien, qui a prêté serment mardi devant le Parlement pour un deuxième mandat, a promis de régler ce problème, évoquant "un projet de loi en phase d'élaboration".

Le congrès du Baas, lors d'une réunion en juin 2005, avait "affirmé la nécessité de régler le problème du recensement organisé en 1962 à Hassaké (nord) et d'oeuvrer pour le développement de la région" nord-est, où sont installés la majorité des 1,5 million de Kurdes syriens.

Selon des responsables de partis kurdes syriens, 225.000 Kurdes sont privés de la nationalité depuis ce recensement, qui ne les avait pas comptabilisés.

Les responsables kurdes de Syrie se défendent de toutes visées sécessionnistes et assurent qu'ils veulent uniquement la reconnaissance de leur langue et de leur culture, ainsi que de leurs droits politiques.

http://www.armenews.com/article.php3?id_article=33543

armenews.com, 08 octobre 2006

LA POLICE INTERDIT UN RASSEMBLEMENT DE KURDES SYRIENS à DAMAS

Un rassemblement de Kurdes syriens, qui manifestaient pour réclamer la "nationalité syrienne" dont certains sont privés, a été interdit jeudi par la police à Damas, ont indiqué plusieurs témoins.

Quelques dizaines de manifestants ont été empêchés de se réunir sur une place à proximité du Conseil des ministres dans la capitale syrienne, par les policiers qui s'étaient déployées sur les lieux.

"Les autorités ont empêché par la force les manifestants de se rassembler en les rouant de coups", a déclaré un membre du comité de coordination de trois partis kurdes interdits (Yakiti, Azadi et Tayyar al-Mostaqbal al-Kurdi) qui a requis l'anonymat.

Selon lui, "les manifestants étaient au nombre de 500. Plusieurs d'entre eux ont été interpellés".

Les manifestants "voulaient célébrer le 44ème anniversaire d'un recensement" effectué à Hassaké (nord-est) en 1962 à la suite duquel la nationalité syrienne avait été retirée par Damas à environ 120.000 Kurdes habitant alors ce gouvernorat syrien.

Les manifestants voulaient demander de "récupérer la nationalité syrienne", obtenir "une solution démocratique de la cause kurde en Syrie dans le cadre de l'unité du pays" et "l'annulation de la politique discriminatoire" pratiquée à l'encontre des Kurdes, a poursuivi la même source kurde.

Lors d'un congrès en juin 2005, le parti Baas au pouvoir en Syrie avait recommandé de "régler le problème du recensement organisé en 1962 à Hassaké et d'oeuvrer pour le développement de la région" nord-est où est installée la majorité des 1,5 million des Kurdes syriens, qui représentent environ 9% de la population du pays.

http://www.armenews.com/article.php3?id_article=25376

IRINnews, 5 octobre 2006

ARRESTATIONS DE DÉFENSEURS DES 300 000 KURDES NON CITOYENS *KURDS ARRESTED IN PROTEST OVER LACK OF CITIZENSHIP*

Mustapha Ossou campaigns for the restoration of citizenship to an estimated 300,000 stateless Kurds in Syria.

DAMASCUS, 5 Oct 2006 (IRIN) - More than a dozen Kurds were arrested on Thursday as hundreds of riot police and security officers armed with tear gas and batons prevented a demonstration calling for the restoration of citizenship to an estimated 300,000 stateless Kurds living in Syria.

"We denounce the police and security services' abnormal use of force against what was a peaceful civilian rally," Meshal Temo, spokesman for the Kurdish Future Party, said. Future Party was one of three illegal Kurdish political parties that organised the demonstration.

About 2,000 Kurdish and Arab demonstrators had been expected to protest at a busy roundabout in central Damascus but most were prevented from gathering by security officers who formed a cordon around the area, organisers say.

Demonstrators who were detained were all released shortly afterward, according to Kurdish activists.

The protest was to mark the 44th anniversary of a survey in 1962 that stripped an estimated 120,000 Kurds in the north-eastern Hassake governorate, bordering Turkey and Iraq, of their citizenship. Their Syrian national status was taken

away on grounds that they had not been born in Syria.

Since then, Syria's Kurdish population has roughly trebled to about 1.5 million, making Kurds by far the second-largest ethnic minority in the country.

The majority are recognised as citizens, but about 220,000 Kurds are classified as foreigners, meaning they cannot own property, attend state universities or work in the public sector. They do, however, have access to public services.

Another 75,000 Kurds live in Syria without any official identification cards, meaning they have no access to public healthcare or education and cannot travel without official permission.

Syria's president Bashar Al-Assad has made repeated pledges to resolve the issue of Kurdish citizenship over the past two years.

http://www.irinnews.org/report.asp?ReportID=55839&SelectRegion=Middle_East&SelectCountry=SYRIA

Amnesty International, 4 avril 2006

NOUVELLE VAGUE DE RÉPRESSION CONTRE LES OPPOSANTS

Réagissant à une série d'arrestations de militants et d'autres personnes en Syrie, ainsi qu'à la condamnation lundi 3 avril 2006 d'un militant de la société civile à cinq années d'emprisonnement, Amnesty International a appelé ce mardi 4 avril le gouvernement syrien à libérer immédiatement toutes les personnes arrêtées simplement pour avoir exprimé de manière pacifique leurs opinions.

« Cette nouvelle vague de répression des personnes soupçonnées d'opposition au gouvernement est très inquiétante, a déclaré Malcolm Smart, directeur du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord d'Amnesty International. Qu'un bon nombre de ces personnes soient détenues au secret et risquent de ce fait d'être torturées nous préoccupe tout particulièrement. »

De très nombreuses personnes représentatives de tout le spectre social et politique syrien - Kurdes, islamistes, militants des droits humains, écrivains, étudiants, membres de la gauche, etc. - ont été arrêtées ces derniers mois tandis que d'autres ont été condamnées à des peines sévères à l'issue de procès iniques. Il y a dans les prisons syriennes au moins plusieurs centaines de prisonniers politiques parmi lesquels figurent de nombreux prisonniers d'opinion. La plupart d'entre eux ont été condamnés par la Mahkamat Amn al Dawla al Aliya (Cour suprême de sûreté de l'État) ou un tribunal militaire, des instances marquées par un manque flagrant d'indépendance et d'impartialité. La vie politique et sociale du pays est strictement contrôlée par le Parti Baas, qui maintient l'état d'urgence en Syrie depuis quarante-trois ans.

Les personnes détenues au secret risquent tout particulièrement d'être soumises à des actes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements, fréquents dans les centres syriens d'interrogation et de détention.

Lundi 3 avril, Riad Drar, militant de la société civile, a été condamné à cinq années d'emprisonnement par la Cour suprême de sûreté de l'État, dont les procès suivent une procédure notoirement inéquitable, pour le discours qu'il a prononcé aux obsèques du **Kurde** Sheikh Muhammad Mashuq al Khiznawi. Celui-ci a été tué le 30 mai 2005 par des hommes soupçonnés d'être des agents du gouvernement, quelques jours après avoir « disparu ».

Lundi également, la Cour suprême de sûreté de l'État a condamné à mort Abd al Sattar Qattan pour appartenance à l'organisation interdite des Frères musulmans. La Cour a ensuite commué cette sentence en une peine de douze ans d'emprisonnement.

« Nous assistons également à une vague de manœuvres d'intimidation de la part des autorités qui prend la forme d'arrestations, le plus souvent pour une période pouvant aller jusqu'à plusieurs jours, de défenseurs des droits humains et de militants en faveur de la démocratie, a ajouté Malcolm Smart. Nous demandons aux autorités syriennes de libérer

immédiatement les personnes détenues pour leur participation à des activités visant à promouvoir les droits humains, pour leurs convictions pacifiques ou pour l'expression pacifique de leurs opinions. »

Exemples d'arrestations et de condamnations récentes :

- le 31 mars 2006, l'écrivain Muhammad Ghanem a été arrêté chez lui par des agents des renseignements militaires et emmené dans un lieu inconnu. Muhammad Ghanem est célèbre pour ses écrits sur Internet en partie sur la question des **Kurdes** de Syrie ;

- le 28 mars, des informations ont indiqué que trois étudiants - Muhammad Osama Kash, Abd al Rahman al Sherif et Huseyn Rajeb al Abood - avaient été condamnés à dix années d'emprisonnement par la Cour suprême de sûreté de l'État en raison de leur identité « islamiste » ;

- le journaliste Ali al Abdullah et son fils Muhammad Ali al Abdullah ont été arrêtés le 23 mars et sont toujours détenus au secret dans un lieu inconnu. Leur arrestation pourrait être liée à leur participation aux manifestations qui ont lieu devant la Cour suprême de sûreté de l'État chaque fois qu'elle se réunit. Un autre fils d'Ali al Abdullah, Omar, fait partie des huit étudiants détenus au secret, selon certaines informations à l'antenne des renseignements de l'Armée de l'Air à Harasta, près de Damas, en raison de leur participation présumée à un petit mouvement de jeunes en faveur de la démocratie. Les huit étudiants ont été arrêtés à des dates différentes depuis le 26 janvier ;

- le 19 mars, la Cour suprême de sûreté de l'État a prononcé des peines de sept ans d'emprisonnement contre deux **Kurdes** et des peines de deux ans et demi contre trois **Kurdes** reconnus coupables d'« appartenance à une organisation interdite » et de « tentative d'annexion d'une partie du territoire syrien à un autre État ». Ces chefs d'accusation sont souvent retenus contre les militants **kurdes** de Syrie.

- le 20 mars, de nombreux **Kurdes** de Syrie ont été arrêtés - et la plupart sont toujours détenus dans des lieux inconnus - à la suite des fêtes de Nowruz (nouvel an persan) organisées à Alep et que les forces de sécurité ont dispersées par la force ;

- parmi les autres défenseurs des droits humains et militants en faveur de la démocratie détenus pendant de courtes périodes au cours des derniers jours figurent Michel Kilo, Fida al Hurani, Aktham Nuayse, Hassan Abd al Aziz, Suleyman Yusef, Najati Tayyara, Samir al Nashar, Abd al Razaq Eid, Muhammad Walid al Kabeer et Ammar Qurabi.

www.amnestyinternational.be/doc/article7453.htm ml

IRINnews, 3 avril 2006

CONDAMNATIONS DE LA RÉPRESSION CONTRE LES KURDES ET LES FRÈRES MUSULMANS *RIGHTS GROUPS DENOUNCE CONVICTIONS OF ISLAMIST ACTIVISTS*

DAMASCUS, 3 Apr 2006 (IRIN) - Local human rights organisations condemned verdicts issued Sunday by a security court against Abdul-Sattar Qattan, a member of the banned Muslim Brotherhood, and Kurdish activist Riad Drar.

NGOs including the National Organisation for Human Rights, the Human Rights Association in Syria, the Committee for Defending Democratic Liberties and Human Rights in Syria and the Syrian Organisation for Human Rights demanded Qattan's and Drar's immediate release, along with the release of all political prisoners in the country.

On Sunday, Qattan was condemned to death under Law 49, which stipulates the death penalty for members of the outlawed Muslim Brotherhood. His sentence, however, was later commuted to 12 years in prison. A former prisoner who spent 16 years in jail for his affiliation with the group before being released in 1996, Qattan was re-arrested a year ago for alleged participation in the banned group's activities.

On the same day, the same court sentenced Drar, a member of the Committee for Reviving Civil Society, to eight years in prison on charges of spreading false information, inciting sectarian strife and forming a secret organisation. Drar's sentence was also commuted, however, to five years' imprisonment.

Drar was arrested last June, shortly after the funeral of prominent Kurdish cleric Mohammad Mashouk al-Khaznawi, an Islamic scholar abducted and murdered last year. Drar delivered a eulogy at al-Khaznawi's funeral in which he demanded that Syrian Kurds be granted the same rights as other citizens, particularly in regard to issues of citizenship.

There are currently about 1.5 million Kurds in Syria, a nation of 18.5 million. This includes some 200,000 residents who are ineligible for Syrian citizenship, which makes it difficult for them to find work in the state-controlled economy.

On Monday, Ammar Qurabi, a leading member of the National Organisation for Human Rights, called the sentences "unjustified", urging Damascus to try the defendants in civil law courts. Decisions by the State Security Court – created under Syria's 1963 emergency laws, and where cases are often heard by military judges – cannot be appealed.

Anwar al-Bunni, a lawyer and member of the Human Rights Association in Syria, said that the sentences served to demonstrate that "the government has no intention at all of carrying out real reforms in the country".

State officials, who routinely decline to discuss security issues, were not available for comment.

Since taking office in July 2000, President Bashar al-Assad has released hundreds of political prisoners. Rights groups complain, however, that he has simultaneously clamped down on pro-democracy activists.

www.irinnews.org/report.asp?ReportID=52578&S_SelectRegion=Middle_East&SelectCountry=SYRIA

www.irinnews.org/report.asp?ReportID=52578&SelectRegion=Middle_East&SelectCountry=SYRIA

AFP, 1 juin 2005

L'OULÉMA KURDE ASSASSINÉ A ÉTÉ "TORTURÉ à MORT" EN PRISON (AMNESTY)

L'organisation de défense des droits de l'Homme Amnesty International écrit mercredi que l'ouléma kurde syrien Mohammad Maachouk Khaznaoui dont le corps a été rendu aux siens mercredi, "a été torturé jusqu'à la mort" dans une prison syrienne. "Ckeikh Mohammad Maachouk Khaznaoui décédé le 30 mai, 20 jours après sa disparition a été apparemment détenu par les services du renseignement militaire syriens dans un endroit inconnu", écrit Amnesty dans un communiqué reçu à Beyrouth. "Il a été torturé jusqu'à la mort", ajoute l'ONG, selon qui il est "le sixième kurde à mourir en prison à la suite de tortures ou de mauvais traitements depuis mars 2004", date d'affrontements meurtriers entre Kurdes et forces de l'ordre ou membres de tribus arabes. Cité par le communiqué, Neil Sammonds, responsable de l'unité de recherches d'Amnesty sur la Syrie, a appelé "les autorités syriennes à lancer immédiatement une enquête indépendante sur la mort de cheikh Khaznaoui en prison", à en "rendre les résultats publics et à traduire les responsables devant la justice". Vice-président du Centre d'études islamiques à Damas, le cheikh Khaznaoui bénéficiait d'une grande popularité, y compris en dehors de sa communauté. Agé de 46 ans, il était connu pour s'efforcer dans son enseignement de mettre l'accent sur la compatibilité de l'islam et de la démocratie. Selon Amnesty, le cheikh Khaznaoui était également un des porte-parole de la communauté kurde et imam dans la ville de Qamichli (nord-est). L'ONG ajoute qu'il était opposé à la violence et avait appelé dernièrement à introduire des réformes en Syrie et à approfondir le dialogue entre les différents groupes religieux du pays. En février et mars, il s'était rendu en Norvège, à Bruxelles et en Allemagne "apparemment dans le cadre de son travail en vue d'établir des relations entre sa communauté et l'Union européenne". La nouvelle de la mort du cheikh Khaznaoui, porté disparu depuis le 10 mai, a été rendue publique mercredi matin, notamment par Nazir Moustapha, secrétaire général du Parti démocrate kurde (PDK), principal parti kurde en Syrie, joint au téléphone depuis Beyrouth. M. Moustapha a indiqué que l'ouléma avait été "vu il y a quelque temps à l'hôpital militaire Tchrine à Damas portant, selon des médecins, des traces de tortures". Les obsèques du cheikh Khaznaoui, 46 ans, ont eu lieu mercredi à Qamichli (700 km au nord de Damas). Selon des sources kurdes, plusieurs dizaines de milliers de personnes étaient présentes. La "disparition à Damas" du cheikh Khaznaoui avait été annoncée

par plusieurs organisations de défense des droits de l'Homme. Certaines avaient laissé entendre que l'ouléma avait été enlevé par les services de sécurité syriens. Les autorités syriennes ont affirmé mercredi que le cheikh Khaznaoui avait été tué par une "bande criminelle" dont les cinq membres auraient été arrêtés.

http://www.lemonde.fr/web/depeches/0,14-0,39-2_25075491@7-60,0.html

AFP, 18 mars 2004

RÉPRESSION ANTIKURDES EN SYRIE

Trente-cinq morts en moins d'une semaine, des centaines de blessés et d'arrestations dans le Nord-Est syrien, cette région frontalière du Kurdistan irakien et turc : le bilan des affrontements qui opposent, depuis vendredi, la minorité kurde en Syrie 1,5 million de personnes sur 18 millions aux forces de l'ordre est inquiétant. Surtout que ces troubles ont souvent pris un caractère interethnique lors de heurts entre Kurdes et Arabes dont cinq ont été tués.

Émeute. Tout a commencé vendredi à Qamichli avant un match de football, lorsque des partisans d'une des équipes lancent des slogans hostiles aux chefs kurdes irakiens, brandissant des portraits de Saddam Hussein. Les Kurdes accusent les forces de l'ordre d'avoir alors tiré sur eux. Le lendemain, des manifestations de protestation ont tourné à l'émeute. Damas attribue ces «actes de sabotage et de sédition» à des éléments infiltrés. Mais, pour les responsables kurdes, ce sont les autorités syriennes qui encouragent les tribus arabes du Nord à prendre les armes contre eux. Dans un message au président Assad, «l'ensemble des partis politiques kurdes de Syrie» accusent ainsi «certains responsables syriens» d'avoir avivé les heurts entre Kurdes et Arabes.

Cette crise, inédite depuis la fin des années 70 et le soulèvement des Frères musulmans, intervient au pire moment pour la Syrie. Elle est en effet sous la menace de «sanctions imminentes» de Washington, qui l'accuse de soutenir le terrorisme, tandis que l'absence de réformes crée de fortes tensions à l'intérieur du pays.

Reconnaissance. Alors que jusqu'ici Damas a joué le consensus pour conserver l'unité du pays, notamment avec les minorités druze et chrétienne, cette crise pourrait contribuer à déstabiliser le pays. D'autant que les heurts surviennent après l'adoption à Bagdad d'une Constitution provisoire, favorable aux Kurdes. Les Kurdes de Syrie, comme ceux de Turquie, revendiquent la reconnaissance de leur culture, mais Damas et Ankara craignent leurs visées séparatistes, et redoutent la contagion irakienne. Plusieurs milliers de Kurdes ont réclamé, mercredi à [Erbil](#), en Irak, l'intervention de l'ONU et des Américains pour défendre leurs frères syriens.

Le Monde, 18 mars 2004

NOUVEAUX AFFRONTEMENTS ENTRE KURDES ET FORCES DE L'ORDRE EN SYRIE

Une vingtaine de Kurdes ont été tués et des centaines d'autres ont été arrêtés

par Mouna Naim

De nouveaux affrontements entre Kurdes et forces de l'ordre en Syrie ont fait, mardi 16 mars, dans la région d'Alep (nord), trois nouvelles victimes kurdes, selon des responsables kurdes cités par l'AFP, sept morts d'après l'agence de presse turque Anatolie. Ces accrochages ont eu lieu à l'occasion de cérémonies commémorant l'attaque à l'arme chimique, le 16 mars 1988, par les troupes du dictateur irakien aujourd'hui déchu Saddam Hussein, du village kurde irakien d'Halabja. L'attaque s'était soldée par quelque 5 000 morts et une dizaine de milliers de blessés.

Cette commémoration a eu lieu dans un climat exacerbé par les affrontements qui avaient déjà fait quatorze morts selon

certaines sources, une vingtaine selon d'autres, près de 150 blessés, et entraîné des centaines d'arrestations au sein de la communauté kurde, durant les trois jours précédents. L'étincelle avait été donnée vendredi, en marge d'un match de football dans la ville de Qamishli, à très forte majorité kurde, à quelque 600 km au nord-est de Damas. Des heurts avaient alors opposé Arabes et Kurdes, les premiers s'étant livrés, selon les seconds, à des actes de provocation et à des insultes contre les plus importants dirigeants kurdes de l'Irak voisin, accusés d'être des agents des Américains. Toutes les victimes étaient tombées sous les balles de la police, selon des sources kurdes et des organisations non gouvernementales. Le conflit s'était étendu à plusieurs villes et villages de la région, ainsi qu'au quartier à importante composante kurde de Damas.

Le gouvernement syrien a estimé mardi que les heurts avaient "été exploités par des éléments infiltrés pour semer l'anarchie et saboter les institutions publiques et les propriétés privées", faisant allusion aux déprédations commises par les émeutiers. Il a souligné l'importance de "préserver l'unité nationale" et préconisé "l'application de la loi contre les auteurs de troubles".

Onze associations syriennes politiques, culturelles et de défense des droits de l'homme ont lancé mardi un appel à une solution politique du conflit dû, selon elles, à "l'absence de démocratie", au muselage des "libertés publiques", ainsi qu'à "l'extension de la corruption et à une politique de discrimination à l'endroit des citoyens kurdes". Elles ont dénoncé l'usage d'armes à feu par la police "contre des citoyens non armés", mais aussi les déprédations commises par les Kurdes contre les propriétés privées et publiques, "ainsi que la profanation du drapeau syrien, symbole de l'unité nationale". D'après l'Association de défense des droits de l'homme en Syrie (ADHS), quelque 300 arrestations ont eu lieu dans la banlieue ouest de Damas, sans compter celles qui ont été opérées dans le nord-est du pays et dont on ignore le nombre.

De son côté, Amnesty International fait état de centaines d'arrestations et exprime des craintes que les personnes concernées soient "soumises à la torture et à de mauvais traitements", dans la mesure notamment où leur sort demeure inconnu. Amnesty demande aux autorités syriennes d'informer les familles des lieux de détention des personnes arrêtées pour éviter "toute maltraitance et de nouvelles violences" et réclame une enquête "indépendante et impartiale" sur les incidents.